

réaction  
documentation  
diffusion

n°5

REVUE D'INFORMATION MUNICIPALE

MAIRIE D'ALLONVILLE

# le trait d'union

reproduction et vente interdites



## la fête au village

<b>23 MERCREDI</b> VARIETES 20h30 M. HENRI COUSSEAU TROMPETTES	<b>24 JEUDI</b> MESSE EN MUSIQUE MARIONNETTES LES AMIS DE GARGUIL 19h30	<b>25 VENDREDI</b> THEATRE 20h30 LES AMIS DE PORTUGAL	<b>26 SAMEDI</b> BAL 21h30 LES SYMPHONISTIQUES	<b>27 DIMANCHE</b> COURS CYCLISTE EXPOSITION DE TOMBIER SUR GISE A LA NOIE
--	---	--	--	--



# SOMMAIRE

- LE MOT DU MAIRE page 4-5-6
- LE BUDGET PRIMITIF page 7-8
- RECETTES page 9
- CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU BUDGET page 10-11
- LE POINT SUR  
LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX page 12-13-14
- HISTOIRE D'EAU page 15
- LA FETE DU VILLAGE page 16-17
- FETES et CEREMONIES page 18-19
- L'OUVRIER D'ENTRETIEN page 20
- NOUVELLES BREVES page 21-22
- CARTES SUR TABLE page 23
- C'ETAIT HIER page 24
- TOPONYMIE page 25
- SUGGESTIONS page 26





# "le mot" de monsieur le maire

A l'occasion du budget primitif, le problème des impôts locaux revient, chaque année, au premier plan de nos préoccupations:

- Doit-on les augmenter? jusqu'où?
- Peut-on les diminuer? dans quelle limite?

La réponse à ces questions n'est pas simple et ne s'improvise pas.

Elle n'est pas simple. En effet, il faut savoir que lorsque nous votons les impôts locaux, 58,11% vont à la commune, 40,60% au département et 1,28% à la région. Ce qui diminue sensiblement la part de la commune.

En outre, les ressources financières de la commune sont étroitement liées à l'octroi ou à l'absence des subventions. C'est ainsi que pour 1979 la

"Dotation globale de fonctionnement" nous apporte 22000,00F que nous n'attendions pas. Par contre sur les 86000,00F que nous espéions de la subvention pour le bordage de la grande rue, nous n'en percevons vraisemblablement que 35000,00F.

Dans ces conditions, le vote des impôts par notre assemblée communale n'est pas simple et, par voie de conséquence ne s'improvise pas. En effet compte tenu de ces aléas et incertitudes il serait désastreux de se lancer dans de multiples réalisations sans en évaluer les retombées fiscales. De même, ce serait fuir nos responsabilités que vouloir ne rien dépenser, sous prétexte de ne jamais augmenter les impôts.

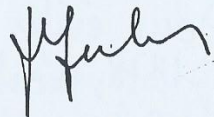
Pour éviter ces écueils, notre choix, depuis 1978, s'est inspiré d'un double souci: - Celui de réaliser les équipements nécessaires à notre village -



- mais aussi, celui d'éviter une imposition excessive -

Concrètement, cela veut dire que si pour 1978, il nous semblait nécessaire d'augmenter les impôts pour financer les équipements à venir, en 1979 il nous paraît tout aussi nécessaire de ne pas les augmenter plus que le coût de la vie, à savoir: 13%. Ce qui traduit une baisse des impôts de 7% par rapport à l'année précédente.

Ainsi, donc, notre réponse au problème des impôts permet, à la fois, de satisfaire les besoins d'équipements collectifs et, de sauvegarder l'intérêt de chacun.



LE MAIRE.



## LE BUDGET PRIMITIF

Le 16 mars dernier, le conseil municipal votait le budget 1979.

Dans cet article, nous vous le présentons chapitre par chapitre. Ensuite, nous verrons quelles sont les caractéristiques des principales dépenses.

### LES PRINCIPALES MASSES DE DEPENSES

sont les suivantes :

1) Denrées et alimentation :

Alimentation, chauffage des écoles, fournitures scolaires, de voirie, de bureau...

19 623, 00 F

2) Frais de personnel :

95 500, 00 F

3) Impôts et taxes :

1 500, 00 F

4) Travaux et services extérieurs :

Entretien des bâtiments, voirie, électricité, assurances

109 514, 00 F



5) Participation et contingents :

Charges intercommunales : C.E.S. de  
Villers-Bocage, ramassage des ordures  
ménagères, Les Alençons, Aide sociale.

42 593, 00 F'

6) Subventions :

Bureau d'Aide Sociale, Association  
Allonvilloise, Club du 3ème Age, Forains,  
Paroisse.

7 000, 00 F

7) Frais de gestion générale :

"Fêtes et cérémonies", transport des  
élèves à la piscine, frais de fonction  
du maire et des adjoints.

20 424, 81 F

8) Frais financiers :

Intérêts des emprunts contractés.

19 231, 00 F

9) Prélèvement sur recettes de fonctionnement :

12 645, 19 F'

Total des dépenses de fonctionnement :

328 031, 00 F

Dépenses en investissements :

320 684, 56 F'

TOTAL DES DEPENSES ..... 636 070, 37 F'



# RECETTES

En fonctionnement :

- Produits de l'exploitation... 13 193, 00 F
- Produits domaniaux ..... 7 000, 00 F
- Produits financiers ..... 500, 00 F
- Dotation globale de  
fonctionnement... 121 236, 00 F
- Impôts indirects ..... 2 500, 00 F
- Subvention fiscale..... 26 465, 00 F
- Impôts locaux ..... 157 137, 00 F'

(contre 139 060, 00 F en  
1978)

Total ... 328 031, 00 F

En investissement :

308 039, 37 F

TOTAL DES RECETTES..... 636 070, 37 F



# CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU BUDGET

- 1) Notons l'inhabituelle augmentation des dépenses "Investissements". Ceci est dû au fait que nous espérons réaliser, en 1979, les travaux de la Grande Rue.

Coût de l'opération 300 000 F

Modalités de financement :

- Subvention	30 000 F
- Emprunt	250 000 F
- Autofinancement	20 000 F

- 2) Nous constatons également l'augmentation du chapitre "Frais de personnel", mais cette hausse des salaires est largement couverte par la recette supplémentaire que nous apporte, cette année, la "Dotation globale de fonctionnement".

La décision d'embauche de M. DELAFOSSE à plein temps fera l'objet d'un article dans ce bulletin.

- 3) Comme en 1978, le chapitre "Travaux et Services extérieurs" est un chapitre "d'attente". Rappelons que l'an passé nous avons mis en réserve la somme de 40 000 F pour la réalisation de la future salle des fêtes.

En 1979, nous ajoutons la somme nécessaire à la réalisation du bordurage de la Grande Rue. Ces réserves étant destinées à couvrir les annuités d'emprunt.

Précisons qu'une partie de la dépense attribuée à l'entretien des bâtiments sera aussi utilisée pour la confection d'un faux plafond à l'école des "grands"

à la double condition que nous obtenions une subvention et que le coût de l'opération ne soit pas excessif.

## CONCLUSION

Le budget primitif 1979 accuse une hausse spectaculaire. Malgré cela, la commune peut faire face aux dépenses dans de bonnes conditions et ceci pour trois raisons :

Premièrement, nous avons bénéficié cette année des premières mesures de la réforme des collectivités locales (Dotation globale de fonctionnement).

Deuxièmement, la subvention fiscale a été, aussi plus importante que prévu.

Enfin la rigueur de la gestion nous assure des excédents qui nous permettent un autofinancement important.





## LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Voici déjà quinze ans, en 1964, le conseil municipal d'Allonville engageait la commune au syndicat intercommunal de Villers-Bocage en vue de la gestion d'un collège et d'une gendarmerie. Engagée ensuite au syndicat intercommunal d'électrification, notre commune compte, depuis peu, parmi celles qui ont contribué à la mise en place du syndicat intercommunal pour la collecte et le traitement des ordures ménagères.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

### 1) Collège

Le collège est nationalisé ; ce qui n'implique pas la gratuité totale de fonctionnement. En effet, 64% seulement du budget annuel sont à la charge de l'état, le solde, soit 36 %, reste au compte des communes regroupées. Dans un tel contexte, notre participation communale pour l'année 1979 s'élève à :

7 014 F

De nouveaux équipements viendront compléter la vocation éducative de l'établissement :

- Un atelier complémentaire sera réalisé et certainement opérationnel à la prochaine rentrée. Le coût total en est de 648 000 F dont 166 000 F à la charge du Syndicat.
- Une section d'éducation spécialisée (S.E.S.) destinée aux enfants en difficulté dans les structures actuelles, peut avoir un fonctionnement effectif en 1980... Notre participation se trouvera donc augmentée !

### 2) Gendarmerie

Depuis l'achèvement de la nouvelle gendarmerie de Villers-Bocage, c'est dans un cadre de vie très agréable qu'officient les garants de l'ordre et de notre calme villageois. Notre contribution pour 1979 s'élève à

4 075 F

### 3) Ordures ménagères

Il y aura bientôt un an que chacun apprécie le service rendu. C'est indéniablement une action efficace, non seulement dans son aspect pratique, mais surtout dans le cadre d'une amélioration constante de la propreté de notre village. Bien sûr, tout service demande rétribution ! Le conseil municipal, en reconduisant les données 78, confirme l'institution d'une redevance dont le montant vous sera demandé prochainement (mai-juin) en tenant compte des données suivantes

un adulte	1 part	= 40 F
un enfant de + de 12 ans	1 part	= 40 F
un adulte de + de 65 ans	1/2 part	= 20 F
un enfant de - de 12 ans	1/2 part	= 20 F

Afin de maintenir un service de qualité pour un prix de revient compétitif, il nous appartient de faciliter au maximum le travail des employés. Ainsi :

- Fermez soigneusement les sacs plastiques ;
- Portez une attention particulière au poids des sacs ou récipients (maxi 50 l ou 30 Kg)
- Posez-les en bordure de rue et non le long des propriétés, ceci pour un service plus rapide... donc une dépense moindre.



- Ne proposez que les ordures ménagères, c'est à dire :

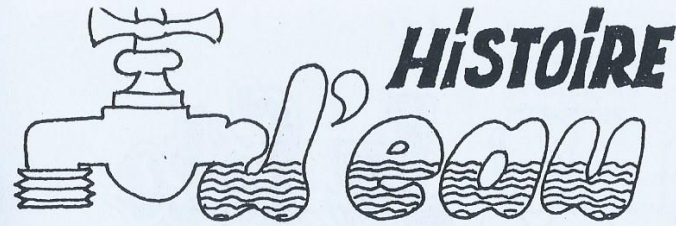
d'une part, les détritrus de toutes natures, ordures ménagères, cendres, mâchefer, débris de verre ou de vaisselle, emballages et récipients en matière plastique, cageots et cartons déchirés, pliés ou ficelés, balayures et résidus de toutes sortes ;

d'autre part, les branches et feuillages provenant des jardins familiaux, coupés à longueur raisonnable, mis en botte ou ensachés et ficelés.

Deux études en cours cherchent à déterminer les conditions dans lesquelles pourraient être effectués, sans augmentation des charges actuelles, un ramassage des ferrailles et un ramassage des verres.

Signalons enfin qu'une collecte non effectuée le jour habituel (soit pour nous le lundi) est automatiquement reportée au samedi.

L'état actuel de la législation relative aux syndicats intercommunaux rend notre engagement irréversible, c'est donc par une vigilance continue, par une action constante et efficace, que nous pourrions améliorer les services rendus tout en veillant particulièrement aux incidences budgétaires pour notre commune.



Nous vous rappelons que, devant le déficit croissant des comptes d'exploitation de l'eau (deux millions de centimes en 1976 ; trois millions en 1977) le conseil municipal avait dû, pour l'année 1978, porter le prix du mètre-cube d'eau - supplémentaire ou non - à 2, 80 F. En même temps, et afin de ne pas trop pénaliser les petits consommateurs, il avait ramené les consommations forfaitaires de :

25 m <sup>3</sup> à 15 m <sup>3</sup>	pour 1 personne	soit 21 F par semestre
50 m <sup>3</sup> à 30 m <sup>3</sup>	pour 2 à 4 personnes	42 F
100 m <sup>3</sup> à 75 m <sup>3</sup>	pour 5 personnes et plus	105 F
200 m <sup>3</sup> à 150 m <sup>3</sup>	pour les fermes	210 F

Votre facture comporte donc :

- Une redevance fixe dont le montant est indiqué ci-dessus, selon la catégorie à laquelle vous appartenez ;
- Une partie variable intitulée "consommation" dont le montant est obtenu en multipliant 2, 80 F par le "volume supplémentaire" indiqué sur cette facture.

Quelqu'ait été l'ampleur de l'augmentation que vous avez eu la désagréable surprise de constater, force nous est de reconnaître qu'elle fut encore insuffisante puisque les comptes d'exploitation seront, à nouveau, en déficit cette année. Déficit qu'il nous faudra bien éponger à l'aide de l'impôt !

Nous vous en reparlerons.





Depuis sa création, l'Association Allonvil-  
loise n'a pas hésité à proposer des manifestations  
aussi diverses que variées, en assurant à chaque fois  
le succès avec tous ceux qui aiment leur village:

En 1978, ball-trap, concert, soirées théâtre,  
feu de la Saint-Jean, fête locale, bal...

En 1979, tournoi de cartes, ball-trap et, du  
23 au 27 mai, une innovation: "La Fête au Village".  
En effet, l'association veut toujours faire davantage  
pour l'animation d'ALLONVILLE et le plaisir de tous.

Voici donc le programme de cette fête :

Mercredi 23 mai à 21 h

Soirée de variétés sous chapi-  
teau avec Henri Corbeau.

Concert de trompette en lère  
partie

Jeudi 24 mai (Ascension)

11 h 15 Messe à l'église (musique  
pop) avec Henri Corbeau

10

15 h Spectacle de Marionnettes  
sous le chapiteau, avec la  
troupe du foyer rural de  
RUBEMPRE.

Vendredi 25 mai 21 h Spectacle de théâtre sous  
le chapiteau :

INES DU PORTUGAL de Casona  
par l'atelier-théâtre du  
Sacré-Coeur d'Amiens.

Samedi 26 mai 21 h Bal avec "Les Incorruptibles"

Dimanche 27 mai après-midi

Course Cycliste

En plus, l'Association Allonvil-  
loise accueille un exposition réalisée par le Crédit Agricole de la  
Somme : " La Somme 1900 - 1930 " avec une mini expo-  
sition-vente de cartes postales d'Allonville agrandies  
au format 21 X 29.

Comme on peut le constater, le programme  
est complet car il présente des activités fort diver-  
ses (variétés, marionnettes, théâtre, bal, course  
cycliste, exposition de photographies) et ne comprend  
que des spectacles de qualité, aussi bien pour les  
enfants que pour les adultes, jeunes et moins jeunes.  
C'est bien le but que l'Association Allonvil-  
loise poursuit avec ses propres moyens qui, encore une fois,  
sont modestes mais tellement riches de la participa-  
tion des Allonvil-lois.

Enfin, signalons que l'association a fait  
l'acquisition de 60 couverts (assiettes, couverts,  
verres et plats) en prévision de l'équipement de la  
salle des fêtes. Les personnes qui voudraient louer  
ces couverts peuvent le faire en s'adressant au tré-  
sorier de l'Association M. FARAT ou au président M.  
DHEILLY.

Pour l'Association Allonvil-  
loise, J. FAUQUEMBERGUE vice président

- 17 -



# FÊTES et CÉRÉMONIES

Le concours de cartes du 18 février dernier a donné le coup d'envoi des activités de l'année 79

Le 8 mai : 19h45

Nous assisterons à la cérémonie au monument aux morts. Une vin d'honneur sera servi.

23 - 24 - 25 - 26 - 27 mai

Cinq grands jours de fête au village avec chanteur, musiciens, marionnettes, théâtre, bal, course cycliste et exposition.

17 juin

Fête des écoles.

14 juillet

Cérémonie officielle suivie d'un vin d'honneur.  
Attractions et jeux divers.

1er - 2 - 3 septembre

Fête locale.  
Bal sous chapiteau avec l'orchestre des "Incorruptibles".

Courant octobre

Repas des Aînés.

11 novembre

Cérémonie au monument puis vin d'honneur.

15 décembre

Arbre de Noël.

---

---

## BALL-TRAP

---

---

L'Association Allonvilloise s'excuse auprès de tous de ne pouvoir vous offrir son ball-trap traditionnel, faute de n'avoir pu trouver un terrain propice à la date qu'elle aurait désiré retenir. Nous espérons pouvoir reporter ce ball-trap à une date que nous vous communiquerons ultérieurement.

Le Président

---

---

## DEBOISAGE

---

---

L'opération déboisement du terrain de la future salle des fêtes est maintenant terminée. Cette opération a permis à la commune de percevoir 9 180 F se répartissant comme suit:

- 4 380 F acquittés par une entreprise chargée de l'abattage des gros arbres.
- 4 880 F récupérés par la vente de 61 stères de bois abattus par des bénévoles que nous tenons ici à remercier.



---

---

L'OUVRIER D'ENTRETIEN COMMUNAL

---

---

Il s'appelle Alain DELAFOSSE, est âgé de vingt-six ans, marié et père de deux enfants.

Actuellement, il réside à Amiens dans l'attente d'habiter définitivement Allonville.

Depuis juin 1978, il est embauché comme "ouvrier d'entretien" à mi-temps. En dix mois, chacun de nous a pu juger de son sérieux et de sa bonne volonté dans la réalisation des travaux que nous lui avons confiés.

Aussi, en sa séance du 16 mars 1979, le conseil municipal, face aux besoins, décide à l'unanimité de l'embaucher à temps complet.

Quels sont les travaux prévus pour 1979 ?

Sachez que, dans la mesure de ses possibilités, tous travaux exécutés par l'ouvrier communal nous coûtent 50 % moins cher que ceux réalisés par des entreprises privées ou le service des Ponts et Chaussées.

Principaux travaux envisagés :

- Entretien courant des voies communales.
- Amélioration de l'environnement et des espaces verts.
- Entretien des bâtiments communaux.
- Aménagement des accotements de la Grande Rue et du Bout de Ville, après bordurage.
- Isolation du plafond de l'école des Grands.

Pour rendre l'action de notre nouvel employé

plus efficace, la commune s'est équipée d'un tracteur pour la somme modique de 4 000 F, ce qui permettra de réaliser les charrois et débarras plus rapidement, évitant ainsi plusieurs manutentions.

En sa dernière séance, le conseil municipal a décidé de faire assermenter cet ouvrier afin de faire appliquer et respecter les arrêtés du maire et dresser, si besoin s'en faisait sentir, procès-verbal.

Ainsi le conseil municipal entend inciter et encourager la population à prendre à coeur la propreté d'Allonville. Dès ce printemps, n'hésitons pas à fleurir nos façades, comme nous l'avons déjà fait, en se disant : essayons de faire mieux encore ...

Pour le conseil municipal,

J.-M. GAUDEFROY

---

---

... NOUVELLES BREVES ...

---

---

Secrétariat de mairie

A compter du samedi 21 avril 1979, le secrétaire de mairie assurera ses permanences, en mairie, le :

- mardi de 18 h à 19 h
- jeudi de 18 h 30 à 19 h 30
- samedi de 13 h 30 à 15 h

---

---

Mariage

---

---

Le 3 janvier 1979, fut célébré le mariage entre Marie-Claire CLIN et Yves GENOUX.

A la demande des heureux mariés, le montant de la quête (123 F) est versée aux " fournitures sco-



lares" (6 123 F au lieu de 6 000 F).

Nos remerciements et nos meilleurs voeux  
de bonheur aux jeunes époux.

---

---

A TOUS CEUX QUI AIMENT LIRE,

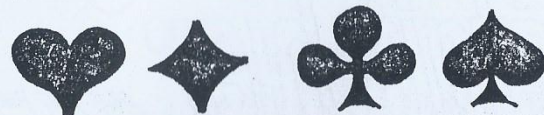
---

---

Depuis octobre dernier, la bibliothèque de prêt de la Somme, a fourni, gracieusement, à la commune, 170 ouvrages très variés : romans français, étrangers et policiers, des documentaires concernant la chasse, la pêche, la cuisine, le jardinage... des oeuvres philosophiques et pédagogiques, des récits de voyages, des livres pour enfants et adolescents...

Ce dépôt vient d'être partiellement renouvelé ; la bibliothèque de la chaussée Jules Ferry s'excuse du retard apporté à ce renouvellement que le mauvais état des routes explique aisément et se promet de revenir dans deux mois. Huit catalogues de titres d'ouvrages récents sont à votre disposition et les volumes que vous choisirez pourront nous parvenir au fur et à mesure de leur retour au centre d'Amiens.

Jusqu'à ce jour, 38 fidèles lecteurs, grands et petits, viennent à la mairie, le samedi, entre 15 et 16 heures, faire leur choix ; c'est le moment de la rencontre, des échanges de vue, du bavardage. Que ce soit au coin du feu, et bientôt !... à l'ombre des frodaisons, lisez pour vous distraire ou vous instruire. Chaque samedi, Mesdames BOUDAILLEZ, DESPLANQUES ou SURGET vous attendent et vous serez les bienvenus.



## CARTES SUR TABLE

L'Association se réjouit du succès obtenu, le 18 février dernier, lors du concours local de manille.

Dans une ambiance très amicale, se sont affronté dix-huit équipes avec des jeunes bien décidés à ne pas s'en laisser conter. Les vainqueurs ont à peine vingt ans.

- 1ère équipe	DELSAUX Brigitte FARAT Jean-Louis	4 443 pts
- 2ème équipe	Mme CARON M. CORTEZ	4 359 pts
- 3ème équipe	LIBBRECK Gérard BOURY Régis	4 271 pts
- 4ème équipe	DUQUENNE Pierre DELSAUX	4 239 pts
- 5ème équipe	GAUDEFROY Jean-Marie AUBIN Raymond	4 192 pts

...

Grâce à la compétence culinaire de Mme et M. CRIMEZ, nous avons pu déguster une délicieuse portion de tripes accompagnée d'un blanc de derrière les fagots... et chacun des concurrents, même les derniers, s'en sont allés avec un lot fort apprécié.

Bravo et merci aux organisateurs.





Le saviez-vous ?

L'église est construite sur l'emplacement de l'ancien château du XVII<sup>e</sup> siècle ( voir le n° 4 du "Trait d'Union")... Ce château était en briques et en pierres. Il comportait un rez de chaussée et un étage en briques avec des lucarnes en pierres ; un corps de logis principal avec un pavillon carré à chaque extrémité et deux corps de logis en retour, avec même disposition, de sorte que les bâtiments formaient les trois côtés d'un carré flanqué de quatre pavillons de bois.

Le château de Beauregard est une construction simple en pierres.

Les exploits du roi Henri IV nous ont été récemment contés à la télévision. En 1597, il reprit Amiens aux Espagnols, ceux-ci l'ayant auparavant enlevé par surprise. Comment ?

Des soldats espagnols, déguisés en marchands de noix, se présentèrent aux portes d'Amiens. Les portes ouvertes, ils poignardèrent les gardiens... et l'armée qui suivait entra dans la ville.

Sachez que ces noix provenaient de noyers situés à Coisy ainsi qu'au château d'Allonville. Le tronc de ce noyer historique énorme existait encore au début de 1914.

Le 8 décembre 1964, Monsieur Julien DHOLLANDE planta sept tilleuls dans l'allée conduisant à l'église (l'ancienne église se trouvait en bordure de cette allée, faisant l'angle de la route de Querrieu et de la rue de la Voirie) Ces arbres sont aujourd'hui magnifiques...

D'après les notes de Gilbert MORTIER

## TOPONYMIE

La commune étant avant tout une division territoriale et non seulement un ensemble d'habitations, bâtiments, rues et habitants, il est intéressant de bien la connaître. L'étude de la toponymie d'Allonville est pleine d'enseignements et la font connaître mieux.

Il a été dénombré 278 lieux-dits et ce recensement est quasi exhaustif. L'incalculable apport de la tradition orale est dû aux personnes âgées autochtones. Ne dit-on pas qu'un vieillard qui meurt est une bibliothèque qui brûle.

Les documents écrits sont rares et la connaissance du parler picard rend de grands services à l'intelligence d'un toponyme. L'attrait de son étude réside un peu dans la difficulté à déjouer les pièges de l'interprétation. Prenons aujourd'hui l'exemple d'un lieu-dit facilement visible par tous les habitants d'Allonville. C'est ce bout de plaine qui s'étend le long de la rue du Moulin, côté Amiens. Officiellement, au cadastre, c'est le Coquet. Il y a eu erreur de copiste. L'appellation en Picard est le Crutché. Certains ont pu y voir une réminiscence de la longue occupation espagnole, les calvaires étant nombreux à cette époque. Il faut surtout retenir la présence de la lettre R dans le mot crutché.

le vrai nom de ce toponyme est Croquet, qui veut dire : ressaut de terrain.

Les Picards de la côte connaissent bien l'appellation "cro" qu'ils donnent aux dunes. Maily Mainéval a son crotché.



Pour terminer, citons ce document des archives départementales :

Allonville.

Le 23ème jour d'aoust 1663, mourut sur le chemin d'Arras, vis à vis le Crocquet, Pierre ROUSSEL, tombé du chariot d'Arras à Amiens.

Le 28 mars 1979,

René GAUDEFROY

SUGGESTIONS